

Exemple de modernisation favorisé par les aides fiscales 2019

Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur Vitocal 222-S



Situation

- ✓ Famille « sans conditions de ressources » hors Ile de France
- ✓ 4 personnes - Revenu Fiscal de Référence > 38.958 €
- ✓ Remplacement d'une vieille chaudière fioul basse température dans une maison de + de 15 ans située à Angers (49)

Vos économies en plus

- ✓ Ancienne consommation de fioul : 2.400 l., soit 2.210 €
- ✓ Nouvelle consommation avec la PAC : 6.293 kWh, soit 1.051 €
- ✓ **Economies annuelles : 1.159 €**

*Seul votre installateur Proactif pourra faire l'estimation exacte du temps de main d'œuvre nécessaire, sur la base d'une visite préalable du chantier

* En partenariat avec EDF « [Mon Chauffage durable](#) »

Matériel proposé par votre installateur Proactif	
Vitocal 222-S 8kW et ses accessoires Main d 'oeuvre et mise en service	13 787 €
Total TTC - TVA 5,5%	14 545 €
Aides	
Coup de Pouce CEE	2 500 €
Bonification EDF *	1 000 €
Prime Viessmann *	400 €
Total Aides	3 900 €
Reste à charge avant CITE	10 645 €
CITE sur reste à charge	2 545 €
Reste à charge net (total TTC - aides - CITE)	8 100 €
Eco-PTZ sur 15 ans (mensualité)	45 €